



Conseil économique et social

Distr. générale
7 janvier 2013
Français
Original: anglais

Commission économique pour l'Europe

Comité des politiques de l'environnement

Comité directeur CEE pour l'éducation au développement durable

Huitième réunion

Genève, 21 et 22 mars 2013

Point 2 b) de l'ordre du jour provisoire

Mise en œuvre de la troisième phase de la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable: progrès réalisés dans la promotion des compétences requises des éducateurs pour l'éducation au développement durable

Rapport sur les progrès réalisés par le Groupe d'experts sur les compétences en matière d'éducation au développement durable

Rapport du Président du Groupe d'experts

I. Introduction

1. À sa sixième réunion, le Comité directeur CEE pour l'éducation au développement durable a adopté le rapport du Groupe d'experts sur les compétences en matière d'éducation au développement durable intitulé «Apprendre pour l'avenir»¹. Ce rapport contient un certain nombre de recommandations générales à l'attention des décideurs et décrit les diverses compétences de base que doivent posséder les éducateurs². Toujours à sa sixième réunion, le Comité directeur a chargé le Groupe d'experts d'analyser les pratiques et les expériences en ce qui concerne l'adaptation de ces compétences au niveau national (ECE/CEP/AC.13/2011/2, par. 34). À sa septième réunion, il a en outre chargé le Groupe d'experts d'un concept type d'ateliers pour l'adaptation des compétences aux niveaux sous-régional et national (ECE/CEP/AC.13/2012/2, par. 40 à 45).

2. Afin d'assurer la réalisation des mandats ci-dessus, les Pays-Bas ont accueilli à Utrecht (Pays-Bas), du 26 au 28 mars 2012 la sixième réunion du Groupe d'experts.

¹ Apprendre pour l'avenir: Compétences en matière d'éducation au développement durable (ECE/CEP/AC.13/2011/6).

² Ibid., sect. III.

3. Des experts des pays ci-après ont participé à la sixième réunion du Groupe: Allemagne, Canada, Fédération de Russie, Géorgie, Irlande, Lituanie, Pays-Bas, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et Suède. Des représentants du Groupe de travail de l'Asie centrale sur l'éducation au développement durable, de l'ECO-Forum européen et de l'Université des Nations Unies ont également participé à la réunion.

II. Pratiques et expériences nationales concernant l'adaptation des compétences

4. À sa 1^{re} séance, le Groupe d'experts a examiné l'expérience acquise en 2011 et 2012 concernant l'adaptation des compétences aux contextes locaux. Présentant une description générale de la situation dans la région en 2012, le secrétariat a observé que le rapport «Apprendre pour l'avenir» avait été bien reçu dans de nombreux pays lors de sa publication. Il avait été traduit dans plusieurs langues, était devenu un document de référence des débats sur la formation initiale et l'accréditation des enseignants et avait servi de base à plusieurs ateliers internationaux et stages de formation auxquels avaient participé des décideurs et des promoteurs de l'éducation au développement durable.

5. Le Groupe d'experts a également examiné les études de cas de l'application des compétences, concernant les Pays-Bas et le Canada.

6. Le coordonnateur néerlandais pour l'éducation au développement durable a présenté la façon dont les compétences avaient été adaptées dans son pays. L'objectif du programme néerlandais qui était auparavant «d'apprendre pour le développement durable» est désormais «innovations sociales pour une économie verte». Rappelant que le Groupe d'experts avait proposé que les compétences soient traduites dans les langues nationales/locales avec des mots et des exemples parlants, il a déclaré que le cas de son pays avait montré que cela était à la fois approprié et nécessaire. Ainsi, le Gouvernement néerlandais avait traduit le document en néerlandais et en avait revu la présentation de façon à le rendre plus facile à lire en mettant l'accent sur l'ouverture d'esprit, une curiosité active et une participation active. La constitution de réseaux entre parties prenantes et secteurs concernés était également encouragée.

7. Le représentant du Canada a présenté la situation dans son pays. Le Canada comptait 13 provinces et territoires, qui étaient tous autonomes en matière d'éducation. Il était par conséquent difficile de présenter une synthèse complète des activités menées dans l'ensemble du pays. Le Conseil des ministres de l'éducation jouait un rôle directeur, en tant qu'instance où étaient examinés les questions de politique et les instruments de mise en œuvre de projets d'intérêt commun. Le représentant du Canada a également mis l'accent sur le rôle de l'apprentissage pour un futur durable et sur les activités de l'Association canadienne des doyens de l'éducation, du Centre d'expertise régionale en éducation en vue du développement durable et du système d'éducation du Manitoba. Par ailleurs, une très importante conférence du Réseau international d'établissement de formation des enseignants sera organisée à l'Université York à Toronto en 2012, avec pour objectif d'examiner les progrès réalisés en matière d'éducation et de développement durable, de mettre en commun les bonnes pratiques et d'élaborer des recommandations au sujet des activités à entreprendre à la suite de la Décennie des Nations Unies sur l'éducation au développement durable.

III. Donner aux éducateurs les moyens d'agir pour un avenir durable: outils pour des ateliers sur la politique et les pratiques

8. Conformément au mandat que lui avait confié le Comité directeur, le Groupe d'experts a consacré sa 2^e séance à l'élaboration d'une boîte à outils visant à faciliter l'organisation d'ateliers sous-régionaux sur les compétences en matière d'éducation au développement durable. Les débats du Comité directeur avaient montré que cette boîte à outils devrait être destinée en priorité aux participants d'ateliers organisés au niveau sous-régional, mais également qu'elle devrait être suffisamment générale pour pouvoir être utilisée par d'autres groupes cibles.

9. Ces ateliers pourraient être destinés à des enseignants, à des responsables des secteurs de l'éducation, à des représentants des gouvernements et d'organisations non gouvernementales, à des enseignants de l'enseignement tertiaire et à des représentants de divers secteurs économiques.

10. Les participants ont par ailleurs convenu que la boîte à outils devrait également être utile à ceux qui organisent et facilitent les ateliers. Ces ateliers auraient pour objectif général: a) de permettre aux participants de prendre conscience de l'existence des compétences; b) de permettre aux participants d'analyser les obstacles mais également les facteurs favorables à l'application des compétences et des recommandations; et c) de partager les bonnes pratiques.

11. Le Groupe d'experts a appuyé ses délibérations sur une étude de cas concernant un atelier international consacré à des questions de durabilité et destiné à former les décideurs à ces questions, présentée par le représentant des Pays-Bas. L'atelier avait notamment porté sur l'analyse des compétences et l'examen de la mesure dans laquelle elles avaient été appliquées.

12. Le Groupe d'experts a défini dans ses grandes lignes ce que devrait comporter la boîte à outils, à savoir: a) une description du processus de changement dont faisaient partie les ateliers; b) une description des principes généraux sous-tendant les ateliers; c) une description des méthodes d'organisation des ateliers (par exemple, les ateliers pourraient comporter différents modules, de base et optionnels); d) des modèles et des suggestions concernant les modules des ateliers; et e) une liste de ressources que pourraient utiliser les facilitateurs des ateliers.

13. Le Groupe d'experts a consacré le reste de la réunion à l'élaboration de modules et à leur regroupement en une boîte à outils cohérente. Les ressources ont été regroupées selon qu'elles concernaient: a) les ateliers consacrés aux compétences; et b) le format et les activités suggérés pour les ateliers.

14. Suite à la réunion du Groupe d'experts, le Président du Groupe et le secrétariat ont tenu une réunion en vue d'établir la version définitive de la boîte à outils, qui serait présentée en tant que document officiel à la huitième réunion du Comité directeur (ECE/CEP/AC.13/2013/4).

15. À la fin de la réunion du Groupe d'experts, le coordonnateur pour les Pays-Bas a généreusement annoncé que les Pays-Bas étaient prêts à financer la version en langue anglaise du document consacré aux compétences. Il a ajouté qu'il pourrait également être possible de réaliser une version électronique de la boîte à outils.

16. Le secrétariat a déclaré qu'un atelier sous-régional serait organisé en Asie centrale en juin 2012, ce qui offrirait l'occasion de tester certains des nouveaux modèles mis au point.